

## Municipalité Saint-Zéphirin-de-Courval

# Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière QUE :

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le **lundi 15 décembre 2025 à 19 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur :

### Ordre du jour de la séance extraordinaire

- Ouverture de la séance;
- Avis motion et dépôt de projet Règlement #01-2026 – Règlement fixant les taux des taxes et des tarifications pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception;
- Avis motion et dépôt projet Règlement #02-2026 – Règlement concernant la revitalisation du noyau urbain;
- Avis de motion et dépôt de projet Règlement #03-2026 – Règlement concernant l'établissement d'un programme d'aide à la famille;
- Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026;
- Mandats des élus à des comités externes et internes;
- Recommandation du CCU – Plan pour approbation des immeubles à logements;
- Période de question;
- Levée de la séance.

Avis donné ce **11<sup>e</sup>** jour de décembre 2025.



Hélène Chassé, g.m.a  
Directrice générale & greffière-trésorière

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Hélène Chassé, directrice générale de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public aux endroits désignés par le conseil municipal (bureau municipal et page web), à compter du 11 décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2025.



Hélène Chassé, g.m.a  
Directrice générale & greffière-trésorière